Lundi 18 Novembre 2024





### Le projet de loi de finances pour 2025

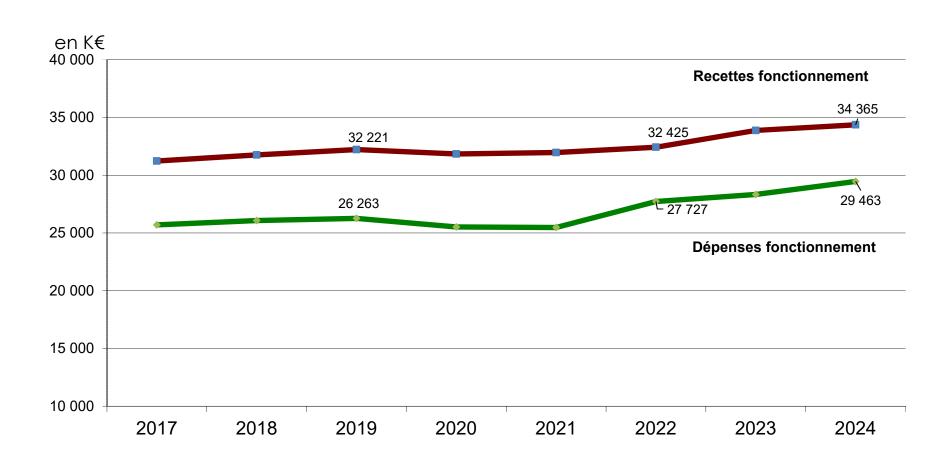
	Retour de l'écrêtement de la DGF (article 61 du projet de loi de finances) : En 2025, le Gouvernement propose un retour à une enveloppe d'écrêtement classique (écrêtement « supprimé » totalement en 2023 et partiel en 2024) pour les communes ayant un potentiel fiscal/hab > à 85% du potentiel fiscal
_	moyen/hab national (c'est le cas de Cavaillon)
Ш	Péréquation verticale : abondements quasi-stables et clarifications apportées
	aux dotations
	Diminution du fonds vert, principale « victime » de la diminution du soutien
	apporté à l'investissement des collectivités par l'Etat
	Les mesures de soutien à l'investissement sont reconduites pour un montant
	de 2 Mds€ réparti en quatre enveloppes distinctes comprenant des conditions
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	d'éligibilité différentes (DSIL, DETR, DPV et DSID).
Ц	Fin de l'éligibilité au FCTVA pour les dépenses d'entretien inscrites en
	fonctionnement et baisse du taux de remboursement de 16,404 % à 14,85 %
	Augmentation progressive des taux de cotisations employeurs à la CNRACL de
	2025 à 2027, avec une première hausse de 4 points en 2025.
	2020 a 2021, avoc and promisio madood at 4 points on 2020



# Les finances communales



### **Evolution du budget de fonctionnement**







### Evolution des dépenses de fonctionnement

en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2018/2024	Variation 2023/2024
Charges à caractère général	5 564	5 621	5 054	5 426	6 149	6 387	7 501	34,81%	17,44%
Charges de personnel et assimilées	16 000	16 129	16 006	16 093	16 920	17 570	17 930	12,06%	2,05%
Subventions, contributions, indemnités	3 399	3 360	3 306	3 264	3 413	3 249	2 969	-12,65%	-8,62%
Intérêts de la dette	745	703	672	599	533	708	720	-3,36%	1,69%
Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal / dégrèvements THLV	360	415	393	86	700	418	343	-4,72%	-17,94%
Autres charges exceptionnelles	7	35	86	5	12	1	0	-100,00%	-100,00%
TOTAL	26 075	26 263	25 517	25 473	27 727	28 333	29 463	12,99%	3,99%



### Evolution des dépenses de fonctionnement

L'année 2024 a été marquée par la reprise en gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement (depuis septembre 2023) pour lequel la commune a attribué une Délégation de Service Public à l'association LEC Grand SUD (montant 2024 : 511 000 €). En contrepartie, la commune ne verse plus de subvention à l'association OCV (montant annuel : 430 000 €).

Bien que l'inflation ait été moins importante en 2024, les finances communales ont toutefois été impactées par les prix de l'alimentation, des matériaux et des fournitures qui restent élevés, le coût des assurances qui a surenchéri de 43 000 € ainsi que l'augmentation des coûts des contrats de maintenance et de la gestion des cantines scolaires confiée à la société ELIOR (+ 56 000 €).

Au global, les dépenses 2024 devraient augmenter de près de 4% par rapport à 2023.







### Evolution des dépenses de fonctionnement

#### Focus sur la masse salariale : impacts des mesures gouvernementales

Evolutions pour 2024	Montant
Effet année pleine pour les mesures gouvernementales applicables au 1er juillet 2023 : augmentation du point d'indice et revalorisation des IM pour les « bas de grilles »	142 800
+ 5 points d'indice supplémentaires au 1er janvier 2024	180 000
Augmentation de la part patronale de la cotisation CNRACL au 1er janvier 2024 compensée par la baisse d'un point du taux de cotisation à l'URSSAF	-
TOTAL	322 800





### Evolution des dépenses de fonctionnement

Focus sur la masse salariale : impacts des mesures gouvernementales

ESTIMATION 2025	Montant
Augmentation SMIC	2 500
Hausse cotisation CNRACL	300 000
Application du nouveau régime indemnitaire PM	50 000
TOTAL MASSE SALARIALE	352 500



### Evolution des recettes de fonctionnement

en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2018/2024	Variation 2023/2024
Impôts et Taxes	16 891	17 121	17 125	18 540	18 659	19 566	19 595	16,01%	0,15%
Reversements fiscaux LMV	8 370	8 007	7 776	7 384	7 546	7 652	7 522	-10,13%	-1,70%
Dotations et fonds de concours	5 214	5 280	5 420	4 746	4 820	5 022	5 508	5,64%	9,68%
Tarifications et redevances	828	873	859	867	917	1080	1121	35,39%	3,80%
Loyers	136	114	106	157	125	354	371	172,79%	4,80%
Autres recettes (rembsts, cessions)	318	826	554	269	358	205	248	-22,01%	20,98%
TOTAL	31 757	32 221	31 840	31 963	32 425	33 879	34 365	8,21%	1,43%







#### Evolution des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnements 2024 sont marquées par l'évolution des bases fiscales dont l'actualisation à hauteur de 3,9% a généré un surplus de fiscalité de près de 300 000 €. A contrario, l'exercice budgétaire enregistre une baisse significative de la taxe additionnelle aux droits de mutation de l'ordre de 250 000 € par rapport à l'année précédente.

Côté dotations, celles-ci sont en légère augmentation de 130 000 € tandis que les compensations fiscales dues aux suppressions de fiscalité par décision de l'Etat (TH, TF sur les locaux industriels) augmentent de 200 000 €.





#### **FISCALITE**

### Comparaison avec les autres villes de Vaucluse (taux 2024)

Taux 2024										
Classement	Villes	ТҒРВ	Villes	TFPNB						
1	ORANGE	35,60%	APT	35,33%						
2	SORGUES	36,96%	ISLE S/SORGUE	42,72%						
3	CAVAILLON	37,13%	CAVAILLON	45,32%						
4	APT	39,29%	ORANGE	48,81%						
5	ISLE S/SORGUE	40,77%	SORGUES	49,36%						
6	CARPENTRAS	41,95%	AVIGNON	58,77%						
7	AVIGNON	42,44%	PERTUIS	61,09%						
8	PERTUIS	44,88%	CARPENTRAS	66,81%						
9	9 LE PONTET		LE PONTET	95,54%						
	Moyenne	40,67%	Moyenne	55,87%						

Les taux 2024 sont identiques aux taux 2023 pour l'ensemble des collectivités et Cavaillon reste en tête des communes moyennes où la pression fiscale est la moins importante.





#### L'autofinancement 2024 de la commune

Epargne brute ou Capacité d'Autofinancement Brute (CAF) : 4,9 M€

(Recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement)

Epargne nette ou CAF nette : 2,1 M€

(Epargne ou CAF brute – remboursement en capital de la dette)

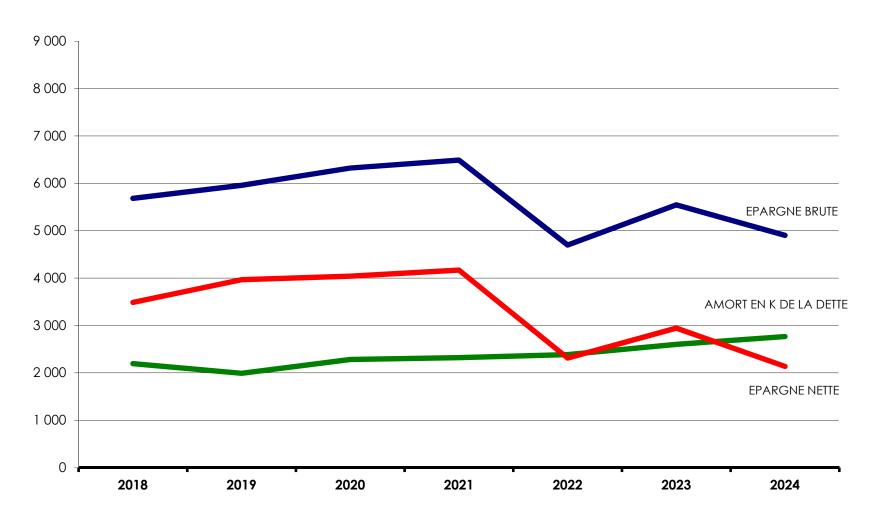
en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2018/2024	Variation 2023/2024
EPARGNE BRUTE	5 682	5 958	6 323	6 490	4 698	5 546	4 902	-13,73%	-11,61%
AMORT EN K DE LA DETTE	2 195	1 991	2 283	2 321	2 386	2 601	2 766	26,01%	6,34%
EPARGNE NETTE	3 487	3 967	4 040	4 169	2 312	2 945	2 136	-38,74%	-27,47%

Avec l'augmentation subie de ses charges de fonctionnement, la collectivité prévoit une baisse de 800 K€ d'épargne en 2024.





### L'autofinancement 2024 de la commune





### Les dépenses d'investissement 2024 et leur financement

En 2024, la commune devrait engager près de 11,4 M€ d'investissements soit une dépense d'équipement par habitant de 433 €. En 2023, la moyenne de la strate se situait à 395 € par habitant.

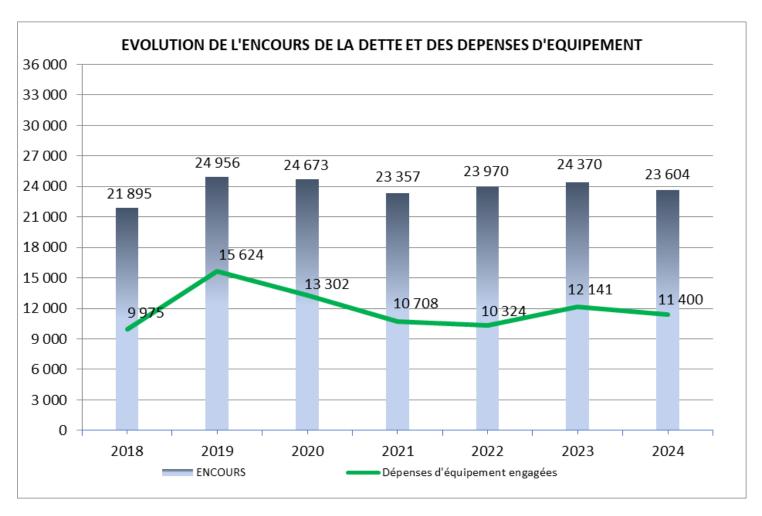
#### Les principales réalisations :

- Réhabilitation et mise en valeur de l'église paroissiale Notre-Dame-et-Saint-Véran : 2,5 M€
- Rénovation des écoles : 1,6 M€ dont 1,3 M€ pour Castil Blaze
- Réaménagement de la place F. TOUREL : 2 M€ dont une refacturation à LMV de 97 K€ pour les quais de bus
- ➤ Entretien des bâtiments et équipements sportifs : 800 K€
- ➤ Voiries et réseaux : 1,7 M€
- ➤ ANRU II: 346 K€
- ➤ Actions Cœur de Ville : 550 K€
- Mobiliers, matériels et véhicules : 900K€





## Les dépenses d'investissement 2024 et leur financement







#### Tableau d'amortissement de la dette hors nouvel emprunt

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS 31-12
2022	2 386 276	566 185	2 952 461	23 970 455
2023	2 600 641	720 000	3 320 641	24 369 814
2024	2 765 607	830 000	3 595 607	23 604 206
2025	2 915 607	875 000	3 790 607	27 688 599
2026	3 015 607	905 000	3 920 607	28 672 992

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette est de 23,6 M€ (897 € / hbt). En 2024, la commune devrait souscrire un emprunt de 2 M€ et s'est désendettée de 2,765 M€ soit un désendettement net, pour l'année 2024, de 765 607 €.





### La capacité de désendettement de la commune

#### Capacité de désendettement : 4,8 années

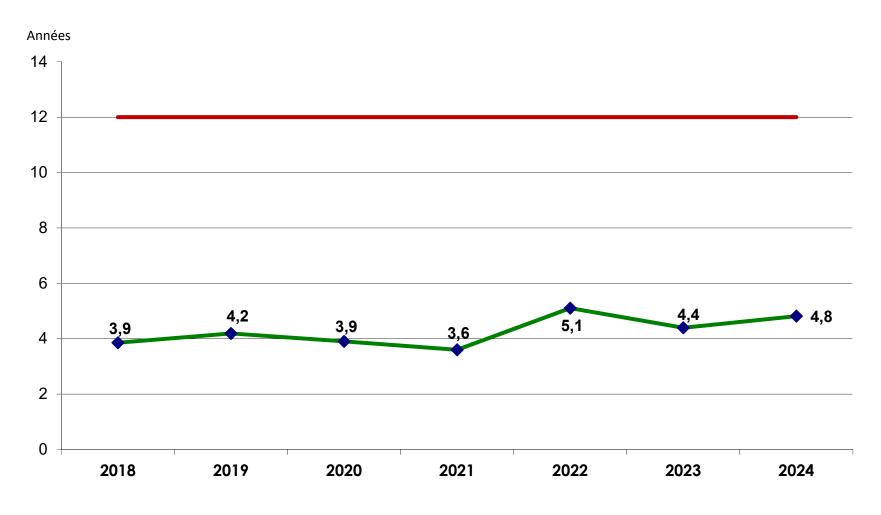
(Nombre d'années d'épargne brute permettant de rembourser intégralement l'encours de la dette actuel)

en milliers d'euros	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ENCOURS au 31-12	21 896	24 956	24 673	23 357	23 971	24 370	23 604
EPARGNE BRUTE	5 682	5 958	6 323	6 490	4 698	5 546	4 902
DESENDETTEMENT (années)	3,9	4,2	3,9	3,6	5,1	4,4	4,8
SEUIL	12	12	12	12	12	12	12





### La capacité de désendettement de la commune





# Les projets d'investissement et les autorisations de programme 2025

- Fin des travaux de réhabilitation et de mise en valeur de l'église paroissiale Notre-Dame-et-Saint-Véran : 800 000 €
- Réaménagement de la place Cabassole : 3,1 M€ TTC, études et maitrise d'œuvre comprises. Sollicitation des aides auprès de l'Etat, de la Région SUD et de LMV (FDC). Démarrage des travaux en mars 2025.
- Réfection du théâtre de plein air Georges Brassens qui a débuté par l'acquisition puis la démolition de deux habitations et se poursuivra en 2025 par l'élargissement de l'accès au site, la réfection totale des tribunes et des loges, la création de sanitaires et l'agrandissement de la scène actuelle. Le budget consacré au projet s'élèvera en tout à 1,7 M€ TTC hors acquisitions foncières (240 000 €).
- Poursuite des acquisitions foncières dans le cadre du projet « action cœur de ville » et les travaux de réhabilitation du quartier du Docteur AYME se poursuivront en 2025 avec les aménagements des voiries et des espaces publics (3,9 M€) ainsi que le lancement des consultations pour la réalisation des équipements publics (maison France Services, club jeunes, espace bailleurs, centre social)





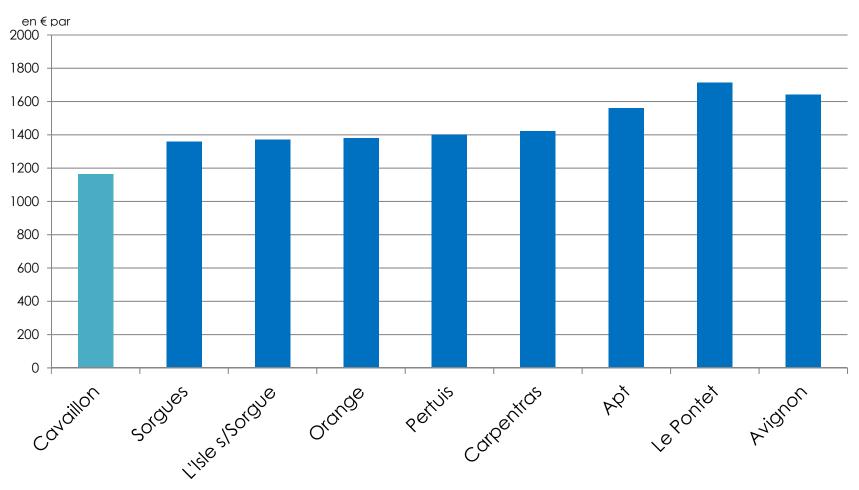
# Les projets d'investissement et les autorisations de programme 2025

- Concernant les études la ville engagera les maîtrises d'œuvre préopérationnelles nécessaires au lancement de l'aménagement de la ZAC des quartiers Est dont le conseil municipal a déjà validé le principe
- Le montant de la dotation aux investissements récurrents sera sensiblement identique aux années précédentes (3 M€) et permettra de renouveler les matériels et équipements municipaux, de poursuivre la rénovation des écoles (menuiseries, blocs sanitaires...), des gymnases et de l'éclairage public, de procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et à la réhabilitation de nouvelles voiries communales.





Dépenses de fonctionnement en euros par habitant Comparaison avec les autres villes du Vaucluse (dernières données disponibles : 2023)

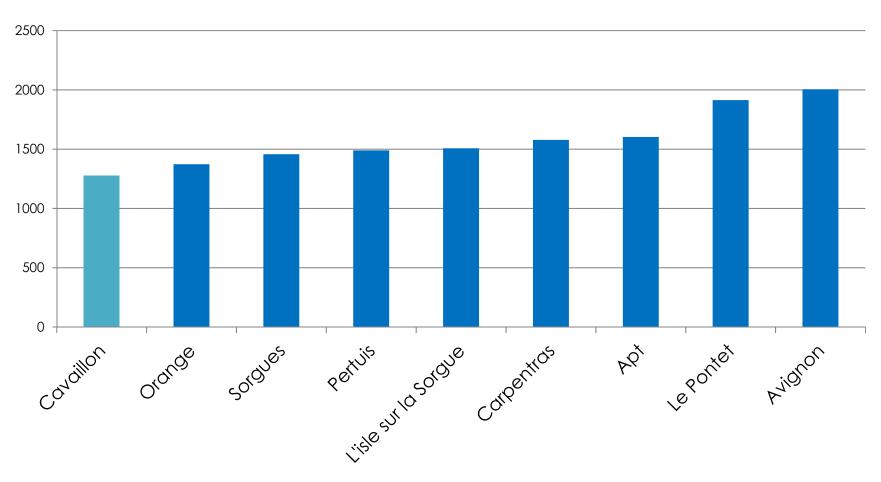








Recettes de fonctionnement en euros par habitant Comparaison avec les autres villes du Vaucluse (dernières données disponibles : 2023)

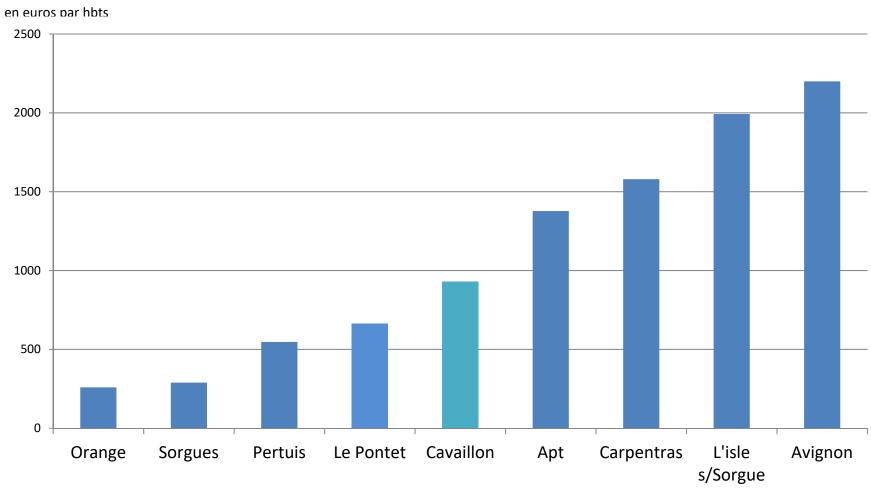






### Dette en euros par habitant

Comparaison avec les autres villes de Vaucluse (dernières données disponibles : 2023)







## Dépenses d'équipement (hors RàR) en euros par habitant

Comparaison avec les autres villes de Vaucluse (dernières données disponibles 2023)

